

Le Comité de Coordination de la Solidarność en France

La naissance en Pologne du syndicat libre et autogéré *Solidarność* fut bien accueillie en France. La signature des accords de Gdańsk, le 31 août 1980 fut perçue comme un événement important. Les journalistes français ont commencé à s'intéresser à la Pologne, à sa situation sociale et à l'attitude du pouvoir vis-à-vis de la *Solidarność*. Lech Wałęsa commença à représenter l'opposition polonaise.

Les recherches sur la réaction de la France à l'instauration de l'état de siège en Pologne, le 13 décembre 1981, portent principalement sur le Comité de Coordination de la *Solidarność* en France. Le Comité représentait le syndicat polonais et fut formé par ses membres installés en France avant le 13 décembre 1981. Ses activités n'ont pas été analysées par les historiens à l'exception de quelques notices qui démontrent que ce fut l'organisme le plus actif parmi les structures clandestines de la *Solidarność*.

I

Le général Wojciech Jaruzelski prétendait que l'état de siège fut la seule solution face à la situation politique et économique de plus en plus difficile et le seul remède au chaos qui commença à régner. La responsabilité en était rejetée sur la *Solidarność*, accusée d'être hostile aux négociations et de pousser le pouvoir à la confrontation.

Le décret sur l'état de siège proclama que toutes les réunions, rencontres, marches, ainsi que les manifestations culturelles et la diffusion d'informations sous forme de publication sans autorisation spéciale étaient illégales. Le droit de grève et de manifestation fut suspendu. On a introduit le couvre-feu. Des liaisons téléphoniques et télégraphiques furent rompues. La *Solidarność* fut suspendue, donc en pratique interdite.

Un bon nombre d'activistes de la *Solidarność* ont été internés. Ceux qui ont évité l'internement se sont mis à monter des

structures clandestines. Le 20 avril 1982 à Varsovie la réunion des chefs de quatre régions le plus importantes a eu lieu. Ils ont décidé de former la Commission Provisoire de Coordination [*Tymczasowa Komisja Koordynacyjna*, TKK] et de continuer les activités de la *Solidarność*. Ils se sont fixé comme but la révocation de l'état de siège, la libération des détenus et des condamnés, la restitution des droits civiques. L'état de siège fut aboli le 22 juillet 1983, mais la Commission Provisoire de Coordination exista jusqu'au 1987.

Après la proclamation de l'état de siège, un certain nombre d'activistes de la *Solidarność* à l'étranger, a considéré que leur retour en Pologne fut impossible à cause du risque d'arrestation ou d'internement. Une partie d'entre eux a commencé à s'organiser en vue de porter de l'aide à leurs collègues en Pologne.

Pendant la première réunion de la TKK, on a décidé de créer le Bureau de Coordination de la *Solidarność* avec Jerzy Milewski et Krystyna Ruchniewicz qui, depuis Bruxelles, ont réussi à établir les contacts avec des syndicats occidentaux. D'autres bureaux ont été formés en Belgique, Danemark, Finlande, Norvège, Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Suède, Suisse, Grande Bretagne, Italie, Canada et États-Unis.

II

À la même époque, il y avait six syndicats principaux en France : la Confédération Française Démocratique du Travail, la Force Ouvrière, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, la Confédération Générale des Cadres, la Fédération de l'Éducation Nationale et la Confédération Générale du Travail. Les différences historiques et idéologiques entre eux rendaient leurs relations difficiles.

Les grèves d'août 1980 ont attiré l'attention de tous les syndicats français qui ont envoyé leurs félicitations à la *Solidarność* après que les accords garantissant l'existence des syndicats libres furent signés.

Les syndicats français et la *Solidarność* ont commencé à développer les contacts. Le moment le plus important fut la visite de la délégation de la *Solidarność* à Paris avec Lech Wałęsa en octobre 1981. Il y eut des rencontres avec tous les syndicats français. Cette visite fut le résultat des liens qui se sont établis et de l'aide fournie par les syndicats français à la *Solidarność* dans plusieurs

domaines tels que l'organisation, l'aide financière et matérielle, l'appui international.

Le 13 décembre dans l'après-midi, la conférence de presse a eu lieu au siège de la CFDT, rue Cadet, à laquelle ont participé des délégués de tous les syndicats à l'exception de la CGT. On a annoncé l'itinéraire de la manifestation qui devait marcher le lendemain entre Montparnasse, l'Esplanade des Invalides et l'Ambassade polonaise. Les syndicats ont exprimé leur inquiétude pour les ouvriers polonais, ils ont lancé l'appel à la solidarité avec les Polonais, et ont condamné l'état de guerre, des arrestations et la confiscation des libertés acquises. Plus de 50 mille personnes ont participé à la manifestation du 14 décembre à Paris et 116 mille personnes dans 153 villes de toute la France.

La CFDT a décidé d'entreprendre une action de soutien à la *Solidarność*. L'initiative d'organiser la représentation de la *Solidarność* en France revient probablement à la direction de la CFDT, à quelques intellectuels polonais installés en France comme Krzysztof Pomian, Aleksander Smolar, Georges Mink et enfin à Seweryn Blumsztajn, qui est venu à Paris avant l'état de siège.

La première réunion a eu lieu dans le siège régional de la CFDT. Le 16 décembre, fut publié un appel signé par les représentants du Comité de Coordination autoproclamé : Seweryn Blumsztajn, Sławomir Czarlewski, Bogdan Cywiński et Zbigniew Kowalewski. Ils définirent les buts suivants : informer l'opinion mondiale de la lutte de la société polonaise, contrecarrer la manipulation de l'information en provenance des pays membres du Pacte de Varsovie, mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour aider la résistance polonaise.

Le siège provisoire du Comité se trouvait dans le bâtiment de la CFDT, rue Cadet. Ensuite il fut transféré au 10 Passage des Deux Sœurs, puis à la rue Montholon. La CFDT aida le Comité à trouver des locaux et à régler les affaires administratives. Douze personnes ont pu recevoir un équivalent du SMIC, financé annuellement par cinq syndicats. À partir du 13 décembre, la section des finances de la CFDT recevait un grand nombre de chèques – l'argent devait être transmis à la *Solidarność*. Pour gérer ces sommes, il fallait organiser le Comité du Contrôle des Fonds. Il était constitué de quelques membres du syndicat, des intellectuels-experts et de deux membres du Comité de Coordination, sous la direction de René Salanne.

Le 26 novembre 1982, la somme totale collectée était d'environ 9 millions de francs.

Pendant les premières semaines, le Comité recevait beaucoup de visites. Les journalistes y venaient chercher de l'information, les syndicalistes et les représentants des autres organisations demandaient du matériel ou apportaient des invitations. Il y avait aussi des personnes qui arrivaient simplement pour exprimer leur solidarité.

Tout en évitant de se présenter comme un organisme politique, le Comité prononçait des communiqués lors des conférences de presse, s'exprimait au sujet de l'état de siège et prenait position face aux événements en Pologne.

En janvier 1982, le premier numéro du *Bulletin d'Information [Biuletyn Informacyjny]*, rédigé en polonais et en français par Seweryn Blumsztajn fut publié à Paris. En septembre 1982, il a été transformé en le bulletin du Bureau de Coordination de la *Solidarność*, devenant ainsi la prolongation du bulletin du Comité parisien. Son rôle était de publier les informations sur la situation en Pologne, puisées pour la plupart dans la presse clandestine.

La CFDT entreprend une action de parrainage de prisonniers et de leurs familles. Il s'agissait de leur envoyer des colis et de rédiger des pétitions demandant leur libération. La chose la plus difficile était d'établir les listes des prisonniers et des internés, et c'est dans ce domaine qu'on a demandé de l'aide auprès du Comité. On a organisé des jumelages entre des localités municipales, des entreprises, des universités afin de leur adresser l'aide humanitaire. Le Comité indiquait les besoins comme des vivres, des médicaments et des vêtements. Toutes les informations concernant l'aide et l'organisation du transport des dons, la traduction de lettres relevaient du service de parrainage du Comité.

IV

Le Comité restait en contact permanent avec les syndicalistes et les intellectuels français. Il était considéré comme l'intermédiaire entre les syndicats et la *Solidarność*. Il y avait d'ailleurs entre eux une alliance naturelle. Au cours des premiers mois de l'état de siège toutes sortes de manifestations et de réunions ont été organisées. Les membres de la *Solidarność* présents en France étaient considérés comme des experts en matière polonaise. Ils étaient invités

à participer aux débats dans les médias où leur présence enrichissait le programme.

Le Comité coopérait avec les institutions comme le collectif national Solidarité avec Solidarnosc, l'association Solidarité France-Pologne, Radio Solidarność et Radio France Internationale (section polonaise), qui soutenaient activement la *Solidarność*.

En mars 1982, le général Jaruzelski et son ministre de l'intérieur, le général Kiszczak ont commencé à accorder le droit d'émigration aux activistes de la *Solidarność*. Ces propositions étaient adressées aussi aux détenus. Après leur libération, on exerçait la pression sur eux : chantage, menaces ou tracasseries faisaient partie des « arguments » utilisés le plus souvent. Les immigrés appartenant à cette catégorie sont arrivés en France surtout dans la seconde moitié de 1982. Le Comité de Coordination, l'association Solidarité France-Pologne et France Terre d'Asile ont aidé à accueillir les immigrés.

V

En pratique, chaque membre du Comité de Coordination avait ses propres relations avec des membres de la *Solidarność* clandestine. Le Comité de Coordination disposa de fonds considérables, recueillis et transmis par les syndicats français. Les dépenses étaient soumises au contrôle des syndicats, exercé par le Comité du Contrôle de Fonds. De ce fait, la position du Comité de Coordination était très forte par rapport à d'autres bureaux. Le financement français était le seul dont disposait la *Solidarność* en 1982.

Le Comité s'occupait également d'organiser le transport du matériel typographique et d'encre d'imprimerie. Lors de la préparation de l'expédition du convoi transportant l'aide humanitaire (médicaments, vivres, vêtements), les militants y plaçaient des caisses avec le matériel d'imprimerie. Les caisses étaient rangées dans le camion conformément à un plan établi au préalable, ce qui permettait de signaler aux destinataires l'emplacement des colis. Pour faciliter le transport, les militants restaient en contact avec les Médecins du Monde, le Bureau de Coordination de la Commission Caritative de l'Épiscopat polonais et l'Institut Littéraire (la revue *Kultura*). Dans les années 1982-1989 (avec l'aide du bureau de la *Solidarność* en Suède), on fit venir en Pologne environ 500 machines typographiques et des quantités importantes d'autres matériaux.

Les bureaux de la *Solidarność* à l'étranger étaient l'objet de la surveillance de la part de la Sûreté polonaise et des diplomates. Ils préparaient des rapports sur l'attitude des pays de l'Ouest envers la Pologne et la *Solidarność* mais il faut dire que certaines informations citées dans les documents étaient exagérées ou erronées. Selon ces documents, le milieu de Paris était le plus actif. L'action des services secrets polonais à Paris est presque certaine, mais on n'a pas trouvé de confirmation dans les sources disponibles.

*

Les membres du Comité ont décidé soit de rester en France, soit de rentrer en Pologne. Leurs destins furent très divers mais on peut constater qu'après 1989 ils cherchaient toujours des opportunités d'agir en faveur de la Pologne. Les différents types d'événements comme des colloques et des expositions organisés en France et en Pologne sur l'état de siège, montrent que ce sujet est toujours important.

Pendant des décennies, la France était le principal pays d'accueil des Polonais. Ces années de contacts intensifiés ont porté leurs fruits. Les Français éprouvaient de la sympathie pour la *Solidarność* et se mobilisaient pour répondre aux besoins des Polonais, surpris par l'état de siège.

Le Comité de Coordination fut une institution particulière. Il fut créé par des militants polonais, des syndicalistes français et des intellectuels. Il possédait une structure bien organisée et ses activités furent très développées. Malgré la dépendance vis-à-vis du Bureau de Coordination de Bruxelles, c'était le comité le plus actif, et en quelque sorte autonome, qui disposait des financements aussi importants que ceux du Bureau à Bruxelles. Le Comité essayait de répondre aussi bien aux besoins des Français qui cherchaient des informations sur la Pologne et qu'aux besoins de la *Solidarność* clandestine¹.

¹ Le livre sur l'activité du Comité sera publié à la fin de l'année 2015.